

S O M M A I R E

7	CHAPITRE 1 : Préambule
7	1. Typologie des installations ANC
8	2. Textes de références
9	3. Phase travaux
11	4. Classement PRI_M_E des produits ANC
13	CHAPITRE 2 : Définition de l'installation
15	CHAPITRE 3 : Implantation de l'installation
17	CHAPITRE 4 : Conception
17	1. Obligations réglementaires de la commune et du particulier
17	2. Choix de l'installation d'assainissement
19	CHAPITRE 5 : Étude à la parcelle
21	CHAPITRE 6 : Mise en œuvre
21	1. Terrassement
21	2. Remblayage final
21	3. Circulation interdite
23	CHAPITRE 7 : Matériaux et matériel
23	1. Granulats
23	2. Équipements
31	CHAPITRE 8 : Traitement primaire
31	1. Bac dégraisseur
31	2. Traitement primaire par fosse septique
36	3. Préfiltre
36	4. Poste de relevage
39	CHAPITRE 9 : Ventilation de la fosse septique
41	CHAPITRE 10 : Distribution
41	1. Distribution au fil d'eau
41	2. Distribution intermittente
43	CHAPITRE 11 : Traitement
43	1. Principe des diverses installations de traitement
45	2. Système utilisant le sol en place
47	3. Système à sol reconstitué

48	4. Type de sol et mode d'évacuation pour chaque système
49	5. Conditions d'utilisation des dispositifs
50	6. Règles communes de mise en place
55	CHAPITRE 12 : Tranchées d'épandage à faible profondeur
55	1. Dimensions et exécution des fouilles pour les tranchées d'infiltration
57	2. Pose des boîtes, tuyaux non perforés et tuyaux d'épandage
60	3. Tranchées d'infiltration en terrain pentu
63	CHAPITRE 13 : Lit d'épandage à faible profondeur
67	CHAPITRE 14 : Filtre à sable vertical non drainé
67	1. Généralités
68	2. Réalisation des fouilles
69	3. Pose des boîtes, tuyaux non perforés et tuyaux d'épandage
71	4. Remblayage
73	CHAPITRE 15 : Filtre à sable vertical drainé
73	1. Réseau de collecte des eaux après traitement
75	2. Tuyau d'évacuation
76	3. Réseau d'épandage
77	CHAPITRE 16 : Terre d'infiltration non drainé
77	1. Généralités
78	2. Précautions particulières au tertre
79	CHAPITRE 17 : Puits d'infiltration
79	1. Généralités
80	2. Dimensionnement
81	CHAPITRE 18 : Fuseau granulométrique du sable
83	CHAPITRE 19 : Entretien
85	Liste des principaux points d'auto-contrôle
85	1. Impératifs préalables
85	2. Avant les travaux
86	3. Pendant les travaux
89	Glossaire
91	Réglementation, normes et autres documents de référence
93	Index
95	Activités du CSTB

L'étude à la parcelle est nécessaire et peut être réalisée selon la méthodologie donnée plus loin.

■ Observation

L'ensemble de ces éléments permet de choisir l'installation d'assainissement et de la dimensionner selon les dispositions de la réglementation en vigueur. Il est conseillé de confier cette mission à un professionnel compétent (bureau d'études).

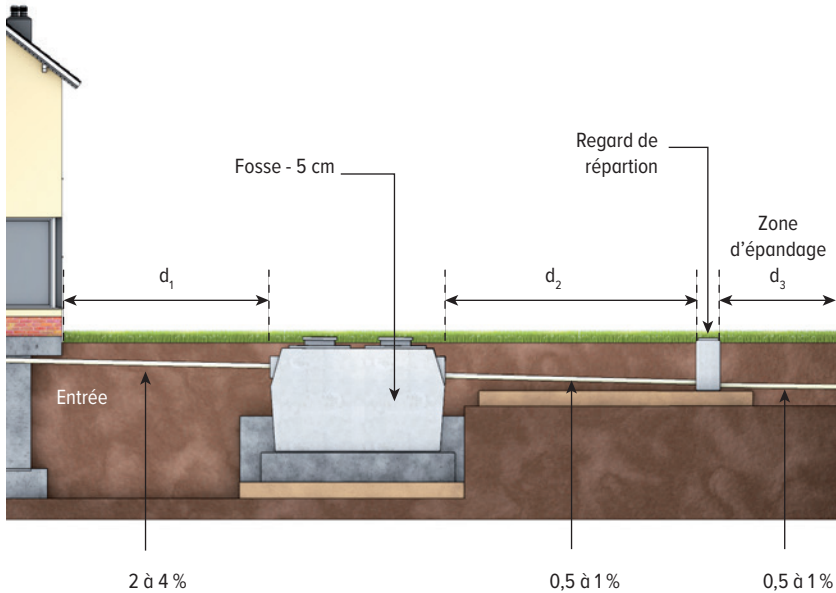


Figure 6 : Pentas

■ Observation

En amont du système d'assainissement, l'installation de collecte et d'évacuation des eaux usées domestiques dans le bâtiment d'habitation doit être réalisée conformément aux normes suivantes :

- NF DTU 20.1 : Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – Parois et murs (drainage périphérique) ;
- NF DTU 60.1 : Plomberie sanitaire pour bâtiments ;
- NF DTU 60.11 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation d'eaux pluviales.

■ Attention

Quelle que soit l'installation technique choisie, elle devra avoir fait l'objet d'une procédure d'évaluation technique conformément à la réglementation en vigueur.

3. Préfiltre

Le préfiltre, facultatif, est situé en aval de la fosse septique ou peut être intégré à celle-ci. Il permet de retenir les grosses particules solides (cotons-tiges, mégots, éléments plastiques, etc.) qui peuvent s'échapper de la fosse septique. Il limite ainsi le risque de colmatage des dispositifs en aval. Il doit être accessible pour son entretien.

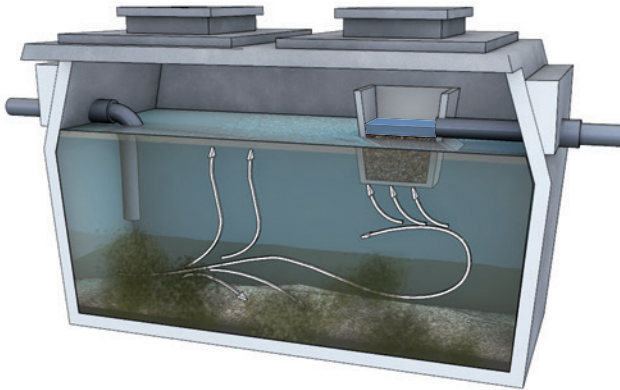


Figure 22 : Préfiltre intégré

4. Poste de relevage

Les stations de relevage préfabriquées permettant de relever les eaux usées brutes à l'amont des dispositifs de prétraitement doivent être conformes à la norme NF EN 12050-1. Les stations de relevage pour les autres eaux doivent être conformes à la norme NF EN 12050-2.

Un poste de relevage peut être nécessaire pour amener les eaux usées au sommet d'une terre d'infiltration ou en sortie de filtre à sable drainé, pour évacuer les eaux traitées dans un exutoire (en cas de faible dénivelé entre les eaux de l'habitation et l'exutoire). Il est préfabriqué ou non, avec un tampon amovible imperméable à l'air et aux eaux de ruissellement.

La pompe de relèvement en amont du système de traitement (filtre, terre, etc.) permet une alimentation par bâchées qui améliore la répartition de l'effluent sur la surface de traitement.

Tableau 8 : Volume du poste de relevage

Nombre de pièces principales (PP)	Volume du poste (en litres)	Volume de la bâchée (en litres)
≤ 5	> 100	80
> 5	100 + 25 par PP supplémentaire	80 + 20 par PP supplémentaire

Si le poste de relevage est installé à l'intérieur du bâtiment, le réservoir doit être posé en respectant les dispositions de la norme NF EN 12056-4.

6. Règles communes de mise en place

6.1 Réalisation des fouilles

- Le terrassement est interdit lorsque le sol est détrempé. Les fouilles ne doivent pas rester à ciel ouvert par temps de pluie et seront remblayées au plus tôt.
- Pour les systèmes d'infiltration, l'exécution des travaux ne doit pas entraîner le compactage des terrains réservés à l'infiltration. Les engins de terrassement devront exécuter les fouilles en une seule passe afin d'éviter tout compactage. Les parois et le fond des fouilles seront scarifiés au râteau sur environ 2 cm de profondeur.

6.2 Raccordement des boîtes, tuyaux non perforés et tuyaux d'épandage

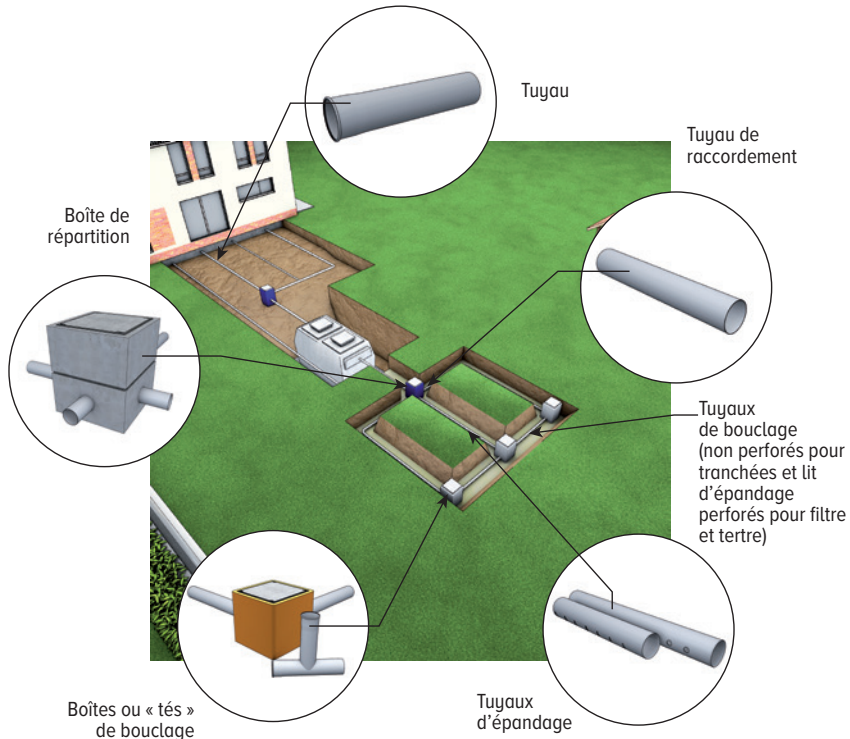


Figure 31 : Raccordements

■ Boîtes

- Utiliser des raccords souples (joint élastomère, etc.).
- Boîte de répartition posée horizontalement sur la couche de sable (tranchées et lits d'épandage à faible profondeur).
- Boîte posée horizontalement et stable sur la couche de gravier (filtres et terre).
- Les cotes des tuyaux issus de la fosse septique et celles d'arrivée à la boîte doivent respecter, d'amont en aval, une pente de 5 ‰ à 10 ‰.